

# L'ÉCLAIR

de

# Saint-Arnoult



Saint-Arnoult  
en Yvelines

N°181  
Septembre  
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

# FORUM DES ASSOCIATIONS\*

## TU VIENS ?

*Vous avez  
prévu à manger ?*

ZEUS

Nous avons surtout prévu  
une abondance d'associations...

\* Vous ne resterez pas  
de marbre.

Restauration  
sur place.

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023**  
**COMPLEXE SPORTIF • 10H > 17H**



P.4-5

18<sup>e</sup> sur 555 villes  
d'Île-de-France.



P.6

Une nouvelle  
Plage aux Champs.



P.10

Privilégier  
la mobilité douce.

## Les Rives du Songe

SPECTACLE JEUNE PUBLIC AU CRATÈRE

ET FAMILIAL

P.26-27

La saison démarre  
plein pot !

# Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > Qualité de vie à Saint-Arnoult - P. 4-5
- **Ma ville** > « La plage aux Champs » - P. 6-7
- **Environnement** > S'adapter à la sécheresse - P. 8-9
- **Environnement** > Circulation douce - P. 10
- **Actualités** > On en parle - P. 11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Ma ville** > Nouveautés - P. 14-15-16-17
- **Économie** > Fin des tickets de caisse et de CB - P. 18
- **Jeunesse** > C'était le temps des vacances... - P. 19
- **Vie associative** > Forum des associations - P. 20
- **Culture** > Médiathèque - P. 21
- **Ma ville** > Histoire - P. 22
- **Ma ville** > Travaux - P. 23
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 24
- **Tribunes d'expression** - P. 25
- **Agenda** > Sortir - P. 26-27



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

**L'ÉCLAIR**  
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL  
**Saint-Arnoult**

Dépôt légal : Septembre 2023  
**Directrice de la publication :**  
Joëlle Jégat  
**Rédacteur, photos :** Gilles Mainvis  
**Rédacteur graphiste :** Alain Dubois d'Enghien  
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : [com@say78.fr](mailto:com@say78.fr)  
[www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)

  
**Créatif**  
Communication  
Création · Impression · Diffusion

## PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

<b>CPAM</b> .....	36 46
<b>Canicule info service</b> .....	08 00 06 66 66
<b>Conseil énergie RT78</b> .....	01 83 75 06 05
<b>Gendarmerie</b> .....	01 61 08 32 30
<b>Police secours</b> .....	17
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>SAMU / SMUR</b> .....	15
<b>SAMU Social</b> .....	115
<b>Hôpital Dourdan</b> .....	01 60 81 58 58
<b>Hôpital Rambouillet</b> .....	01 34 83 78 78
<b>Enfance maltraitée</b> .....	119
<b>Enfants disparus</b> .....	116 000
<b>FIL santé jeunes</b> .....	22 24
<b>Personnes âgées maltraitées</b> .....	39 77
<b>SOS médecin</b> .....	36 24
<b>Urgence pour sourds et malentendants</b> .....	114
<b>Violences conjugales</b> .....	39 19
<b>SNCF</b> .....	36 35
<b>SICTOM n° Vert</b> .....	08 00 49 50 61
<b>Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7</b> .....	01 30 41 28 72
<b>Pharmacie de garde :</b> - en journée : <a href="http://monpharmacien-idf.fr">monpharmacien-idf.fr</a> / de nuit : 17	

### Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610  
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)  
Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h  
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30  
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Samedi : 8h30 à 12h30

**Police Municipale** .....

01 30 59 30 17

### CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)  
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



## Madame le Maire répond à la question de l'Éclair.

### Que vous inspire cette rentrée ?

La rentrée de septembre est la fin des vacances mais aussi le début d'une nouvelle période, associée au travail généralement mais pas seulement. Tout d'abord, j'espère sincèrement que chaque arnolphien a bénéficié d'agréables vacances. Pour les plus jeunes, l'accueil de loisirs « Les copains d'abord » est resté ouvert tout l'été. Ce retour de vacances est synonyme de retrouvailles pour tous, à commencer par la rentrée des classes le lundi 4 septembre, suivie du forum des associations le samedi 9 septembre et la brocante de nos commerçants et artisans le samedi 30 septembre.

Cette rentrée est aussi l'occasion de voir aboutir les dossiers sur lesquels élus et agents travaillent depuis de longs mois. Cela débutera par la déconstruction de la friche avenue Henri Grivot courant octobre. Cette prochaine étape de ce long dossier permettra

d'obtenir une avenue Henri Grivot digne de ce nom, dotée de nouveaux logements et de services. Octobre permettra aussi la mise en service du nouveau mobilier urbain de communication afin de vous informer davantage encore sur le programme des animations. Une nouvelle aire de jeu pour les plus petits est en cours d'installation au parc de l'Aleu et bientôt sera posé, en contrebas de la toiture des courts de tennis couverts, un collecteur d'eau de pluie pour parer à la restriction d'arrosage imposée par les sécheresses à répétition. D'autres projets sont sur le point de se concrétiser, je ne manquerai de vous tenir informés. J'aurais plaisir de vous croiser lors des différentes occasions offertes par cette nouvelle rentrée.

Joëlle Jégat,  
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

## Sécheresse et restriction de l'usage de l'eau.



Face à la sécheresse persistante du début de l'été, le 21 juillet la préfecture des Yvelines alertait : « L'absence de nouvelles précipitations a entraîné le passage du seuil de crise de la Rémarde à la station de référence située à Saint-Cyr-sous-Dourdan. La vidange continue des nappes depuis plusieurs mois a pour conséquence le passage du seuil de crise (...) Compte-tenu de ces éléments, le Préfet des Yvelines place les zones Centre et Sud-Est en situation de crise et maintient les zones Seine et Sud-Ouest en situation de vigilance (...). De nouvelles mesures de restriction de l'usage de l'eau sont désormais obligatoires sur le territoire des communes de la zone Sud-Est et Centre (...). »



Retrouvez ce reportage sur le site internet de la commune.

Notre commune se situant dans le secteur Sud-Est a donc subi des restrictions de l'usage de l'eau. France3 Île-de-France est venue le mardi 25 juillet se rendre compte sur place de la situation.

# Bruit, air, eau, pollution :

## Saint-Arnoult-en-Yvelines

### 18<sup>e</sup> ville d'Île-de-France parmi les plus saines.



#### Bien-vivre.

Le 6 octobre au Colombier, la mairie va recevoir les Arnolphiens fraîchement installés sur la commune. Une cérémonie annuelle au cours de laquelle la proximité de l'A10-A11 et de Paris, la présence des services (commerces, écoles, services de soins, vie associative, bureau de Poste...) et de la nature sont généralement des arguments mis en avant par les familles pour justifier le fait de poser leurs valises à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Un choix d'autant plus judicieux d'après la dernière enquête réalisée par le Figaro Immobilier sur des critères purement environnementaux.



Sébastien Picard remet les clés de sa nouvelle demeure à Christine Maczan, installée à Saint-Arnoult avec son mari Pascal depuis le 28 juillet.

**L'**an passé au cœur de l'été, la Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM) classait Saint-Arnoult-en-Yvelines 1<sup>re</sup> ville des Yvelines et 9<sup>e</sup> du Grand Paris parmi celles les plus attractives pour installer son foyer (Voir Éclair n°171). Cette année, l'enquête menée par le Figaro Immobilier la classe 18<sup>e</sup> sur 555 communes d'Île-de-France (hors Paris, proche banlieue et communes rurales) sur des critères liés cette fois à l'environnement : au bruit, à la qualité de l'air, de l'eau consommée et à la pollution.

#### Que dit cette enquête ?

De très nombreuses opportunités professionnelles, des écoles, des services, un réseau de transport dense... la région parisienne offre tout cela. Mais les choses se corsent lorsque l'on veut combiner ces éléments avec la garantie de trouver un cadre de vie sain. Pour y voir plus clair, l'Observatoire régional de santé Île-de-France et l'Institut Paris Région ont réalisé une étude afin de cartographier les nuisances environnementales sur la région, de déterminer leur intensité et de calculer pour

chaque commune un score environnemental.

#### Quels sont ces critères ?

- la qualité de l'eau consommée
- le bruit des transports
- la qualité de l'air
- la pollution des sols d'origine industrielle
- la proximité d'un site industriel.

À ceux-ci s'ajoute une composante liée au cadre de vie, combinant la présence ou le manque d'espaces verts, le risque d'îlot de chaleur ou encore la situation plus ou moins favorable à la marche quotidienne.

Ces données sont déjà utilisées, sous la forme d'un score éco-zone attribué aux communes.



Nous avons choisi ici de les remettre en forme afin de les rendre plus lisibles dans leur globalité. Sans grande surprise, on constate que les zones les plus denses et les plus centrales, comme Paris et la petite couronne sont globalement mal notées. Dans tout ce secteur, c'est la qualité de l'air qui plombe les résultats des communes. Et sur une bande au nord de la capitale, on note une ribambelle de villes avec de mauvaises notes concernant le bruit, ce qui semble correspondre assez précisément à des couloirs aériens du secteur de Roissy (on retrouve le même phénomène avec un peu moins de communes autour d'Orly). Les grands axes routiers

**Le classement des 555 communes (hors Paris, proche banlieue et hors communes rurales).**

1 /555	Vieille-Église-en-Yvelines (78) .....	98,0
2 /555	La Ferté-Gaucher (77) .....	96,7
3 /555	Dourdan (91).....	96,4
4 /555	Sermaise (91) .....	96,2
5 /555	Cerny (91).....	95,6
6 /555	Pecqueuse (91) .....	94,9
7 /555	Auffargis (78).....	94,1
8 /555	Samois-sur-Seine (77).....	94,1
9 /555	Nemours (77) .....	94,1
10 /555	Guernes (78) .....	93,6
11 /555	Courson-Monteloup (91) .....	93,6
12 /555	Chevannes (91) .....	93,2
13 /555	Magny-le-Hongre (77).....	93,1
14 /555	Ponthévrard (78).....	92,8
15 /555	Voulangis (77) .....	92,7
16 /555	Fontainebleau (77).....	92,6
17 /555	Saint-Chéron (91) .....	92,4
<b>18 /555</b>	<b>Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) .....</b>	<b>92,0</b>
19 /555	Saint-Gervais (95) .....	91,9
20 /555	Chevreuse (78).....	91,9
.....		
550 /555	Argenteuil (95).....	17,1
551 /555	Le Bourget (93).....	14,1
552 /555	Ablon-sur-Seine (94).....	9,8
553 /555	Villeneuve-le-Roi (94).....	8,4
554 /555	Champlan (91) .....	6,9
555 /555	Wissous (91).....	2,9

Sources : Figaro Immobilier

génèrent également la même nuisance. Notons aussi que le département le plus rural de la région, la Seine-et-Marne, ne tire pas son épingle du jeu si bien que cela. En cause : de mauvais résultats sur la qualité de l'eau.

Source : Le Figaro Immobilier.

## L'avis de l'agent immobilier Sébastien Picard Saint-Arnoult Immobilier et Ablis Immobilier.

### « LE CALME À LA VILLE »

« Agent immobilier local et implanté en plein centre de notre belle ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines depuis presque 17 ans, j'ai vu évoluer notre ville pas à pas. Initialement connue pour son péage le plus grand d'Europe, ce beau village étape du temps des chevaliers a su conserver son âme champêtre et bucolique. J'ai vu les aménagements menés par notre commune pour attirer toujours plus d'habitants. Les nouveaux Arnolphiens quittent les grandes villes pour installer leur foyer dans cette ville du Sud-Yvelines. Construite de part et d'autre des méandres de la Rémarde, la ville est vallonnée et a préservé sa proximité avec la forêt, ce qui créé un climat de tranquillité de verdure et de quiétude. Son activité économique est davantage tournée vers le service, excluant toute pollution industrielle.

Constituée de 40 % d'appartements et 60 % de maisons, nous pouvons considérer que la ville a su garder un niveau de prix assez élevé avec un fort intérêt à devenir Arnolphien et posséder un jardin ».

# La toile de tente cède la place à 150 appartements.



## Logement.

En 1921, Henri Grivot acquiert le domaine de la Boucauderie.

Après y avoir élevé poules, canards et lapins, il y crée, à l'avènement des congés payés en 1936, « La Plage aux Champs » avec son camping, sa baignade, ses jeux et son aire de pique-nique.

Un havre de nature pour les citadins situé à 30 km de Paris.

Aujourd'hui, 10 922 m<sup>2</sup> du domaine ont été cédés à un promoteur.



**D**epuis quelques années, la grille du camping de la Boucauderie était restée fermée.

Les touristes de passage étaient réorientés vers le camping de Dourdan. Depuis peu, une palissade entoure le site. Le début de la construction de 150 appartements est éminent.

L'argument n'a pas changé, tant notre commune a su préserver son côté village, « la Ville à la campagne » pour reprendre les termes des deux promoteurs de ce projet : Groupe Édouard Denis et Groupe Émergence, qui l'ont nommé très justement « La Plage aux Champs ».

Comme quoi l'histoire se répète. Cette fois il ne s'agit pas de promouvoir la vie sous la toile de tente, mais l'idée de quitter la ville pour la campagne persiste.

## Composition

Le projet est constitué de 3 bâtiments de deux étages réhaussés d'une toiture en pente constituée de tuiles rouges. Il favorise la mixité résidentielle avec 55 logements sociaux

collectifs, une cinquantaine de logements d'ores et déjà acquis par la caisse des dépôts et consignations qui seront proposés à la location sur le marché privé et 41 logements dédiés à l'accession à la



Les arbres en façade de la rue Stourm seront maintenus.



# L'arrosage des arbres en période de sécheresse.



## Vitale.

L'eau est source de vie. Les sécheresses successives la mettent en danger. Les végétaux sont les premiers à en souffrir. Ce sont pourtant eux qui ont la faculté de la retenir. Pour notre propre survie, il faut trouver les moyens de préserver nos arbres.



**D**epuis deux ans, notre commune a pris le parti de suivre les préconisations de lutte contre la chaleur en ville en plantant de nouveaux arbres. Pour assurer leur survie par le développement de leurs racines, ces sujets de 10 ans d'âge doivent être arrosés régulièrement au cours des 3 années qui suivent leur plantation. L'an passé, la restriction de l'usage de l'eau interdisait leur arrosage. Une dérogation a néanmoins été accordée par le préfet. Pour notre commune l'arrosage avec les eaux en sortie de station d'épuration aurait été bienvenue puisque cette source est régulière. En dehors des périodes d'été bas de la Rémarde, ces eaux auraient pu être stockées pour être

disponibles en période sèche. Malheureusement, si les pouvoirs publics incitent à créer des îlots de fraîcheur et à végétaliser les espaces urbains, chacun sait qu'il sera nécessaire de pouvoir arroser les plantations et en particulier les jeunes arbres. Car même si les végétaux choisis sont résistants, toute nouvelle plantation nécessite un arrosage pour le placement des racines et la bonne hydratation de la plante. Pas d'eau : pas d'arbre... Pas d'arbre : pas d'eau !

### **Sur l'usage de l'eau en sortie de station d'épuration, la réponse du SEASY est claire :**

*Si tout le monde s'accorde sur le fait qu'il s'agit d'une bonne idée, compte tenu du contexte climatique actuel et des restrictions d'eau qui se sont imposées et s'imposeront*

*à nous, le législateur ne nous facilite pas la tâche et il est très compliqué d'obtenir les autorisations nécessaires. En effet, ce dossier doit faire l'objet d'une demande officielle auprès de la Police de l'Eau. Le dossier d'autorisation doit comprendre :*

- La lettre de demande identifiant les parties prenantes et le document prévoyant leurs engagements et obligations réciproques (le projet de convention doit fixer les périodes d'utilisation, quantités utilisées, modalités de transport, conditions d'utilisations, ...)
- La description du milieu recevant les eaux usées traitées antérieurement au projet et la description détaillée du projet d'utilisation
- Une évaluation des risques sanitaires et environnementaux

et des propositions de mesures préventives et correctives pour maîtriser et gérer ces risques

- La description détaillée des modalités de contrôle, de surveillance, d'entretien et d'exploitation des installations de traitement des eaux usées et des installations qui recevront les eaux usées traitées
- Les informations sur les conditions économiques de réalisation du projet
- La description des informations qui seront enregistrées dans un carnet sanitaire ainsi que les modalités de transmission des données au préfet.

Outre les difficultés à monter un tel dossier, les services de l'État nous ont d'ores et déjà informés qu'il ne serait pas possible d'avoir une autorisation pour l'été prochain.

De plus, l'irrigation de cultures et espaces verts à partir des eaux usées traitées est interdit à l'intérieur d'un périmètre de protection rapprochée de captage d'eau : cela exclut donc une grande partie de la commune de St-Arnoult concernée par deux captages.

### **La solution : récupérer l'eau de pluie**

Devant cette impasse, la commune a donc décidé de collecter une partie de l'eau de pluie de la toiture des courts couverts de tennis. Les Arnolphiens ont été au nombre de 123 à plébisciter ce projet présenté au budget participatif écologique de la région Île-de-France, dans le but qu'il soit financé à hauteur de 10 000 € par la région. Cette réserve d'eau de 11 m<sup>3</sup> revient à 17 806,37 TTC.

### **Des essences adaptées au changement climatique**

Les plantations sur notre commune sont choisies en fonction de différents critères : la conformité aux recommandations du Parc Naturel Régional, la localisation, le substrat, la résistance aux périodes de sécheresse mais aussi aux périodes de gel.

Ainsi nous n'avons pas utilisé les balconnières depuis 2 ans, nous n'avons pas replacé les suspensions florales en centre-ville qui ont été enlevées l'an dernier précocement suite à l'interdiction d'arrosage. Le budget consacré aux plantes

annuelles est extrêmement réduit et les végétaux vivaces sont privilégiés

Les futurs aménagements floraux à l'étude tiendront compte de la possibilité d'innover avec des végétaux moins classiques pour notre région.



*À l'avenir, il va falloir envisager une nouvelle végétation pour notre territoire, à l'image du grenadier.*



*Les éléments du récupérateur d'eau sont arrivés.*

# On bouge à pied ou à vélo dans Saint-Arnoult et alentour.



## Marche.

On l'appelle « circulation douce ». Elle regroupe l'usage de la marche et des deux roues non motorisés pour se déplacer. Notre commune située entre champs et forêts se prête à ce mode de déplacement.



**B**ien chaussés, bien équipés, avec son sac à dos, son cabas pour les courses, son cartable... marcher dans la ville ou à travers bois et campagne : les bénéfices sont multiples pour chacun d'entre nous.

Pour les petits déplacements à l'intérieur de la ville nous devrions privilégier la marche

ou l'utilisation du vélo en empruntant au maximum les rues parallèles à la départementale qui traverse le centre-ville, ainsi que les sentes et la coulée verte. Les petits déplacements auront un effet bénéfique sur notre santé et la voiture restera au garage.

## Un vélo, des vélos !

Le vélo hollandais tout chemin ou encore le vélo tout terrain voire sport, pliant, cargo, ou encore à assistance électrique... Pour enfant, adolescent, adulte ou plus... Choisissez celui qui vous convient le mieux et sortez du garage votre compagnon de route pour circuler en ville, transporter vos enfants, faire les courses, pédaler seul ou en famille sur les sentiers ruraux et forestiers, nombreux sur notre commune et dans ses alentours. N'oubliez pas tous les équipements obligatoires ou

de confort pour garantir votre sécurité, lumières et casque en particulier !

## Pour faciliter l'usage du vélo

- Des rues parallèles tranquilles pour rejoindre le centre-ville sans oublier les sentes
- 48 accroche-vélos pour stationner facilement sur la commune ont été offerts par Rambouillet territoires. Leur pose est en cours par les agents des services techniques de la commune.
- La coulée verte cyclable
- De larges chemins forestiers aménagés pour le vélo tout autour de nous, des chemins ruraux pour une balade tranquille ou sportive.
- La véloscénie pour une grande randonnée vélo, Paris- Le Mont Saint-Michel qui passe par Saint-Arnoult -en-Yvelines : 450 km d'itinéraire balisé.



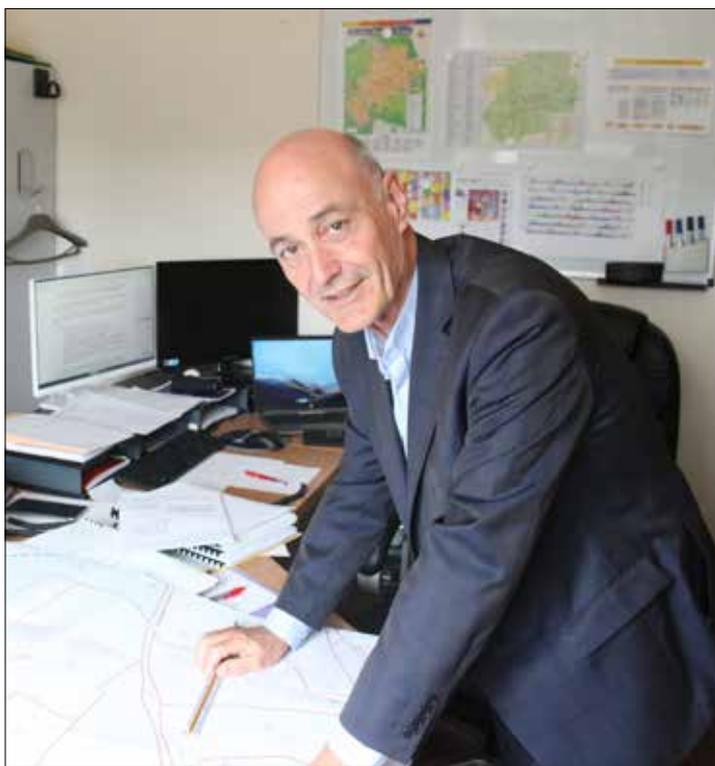
Via Saint-Arnoult-en-Yvelines

## Paméla Barbiez en charge de la gestion du personnel municipal.



**R**iche d'un passé dans le secteur privé, puis dans la fonction publique hospitalière et dernièrement à la commune des Essarts-le-Roi, Paméla Barbiez dispose d'une expertise reconnue en gestion des ressources humaines. Suite à une mutation, elle a intégré Saint-Arnoult-en-Yvelines début juillet pour y gérer la carrière du personnel de la mairie. La commune compte 103 agents, dont l'effectif le plus conséquent est employé dans les écoles et au service animation afin d'assurer le meilleur accueil aux petits Arnolphiens (ATSEM, personnel d'entretien et de cantine, animateurs pour les temps périscolaires, l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes). *« J'ai bénéficié d'un accueil bienveillant de la part des élus et des agents. Il est évident qu'il existe de vraies valeurs au sein du personnel. Je le trouve très investi pour offrir le meilleur service public possible. La commune dispose d'agents passionnés qui se donnent les moyens pour que la commune fonctionne bien. Ils trouvent toujours la solution la mieux adaptée pour répondre au besoin du moment. On sent l'envie de bien faire »*, a constaté la nouvelle responsable du personnel.

## Un directeur aux compétences étendues.



**L**es obligations imposées par l'État à la commune de construire de nouveaux logements a nécessité d'élargir les compétences du nouveau directeur des services techniques, également directeur donc de l'urbanisme, recruté le 1<sup>er</sup> juin. Ingénieur géomètre, Laurent Talon a débuté sa carrière dans l'industrie, puis le ministère de l'urbanisme et des travaux publics au titre de la coopération en Afrique. Il a ensuite rejoint le secteur privé durant 30 ans à la fois responsable technique VRD puis directeur d'une société en aménagement et promotion. Après trois mois d'exercice, le directeur dresse un premier constat. *« Je suis particulièrement surpris par la multitude et la grande diversité des projets et actions menés. Dans le logement tout d'abord avec les nombreux projets permettant à la commune de répondre à la carence dont nous a qualifiés l'État en matière de logements sociaux. Des projets à des stades divers : réalisation, démarrage de travaux, mise en place d'avant-projet, financement, foncier... Les missions sont aussi nombreuses en matière d'équipements publics, de maintenance des bâtiments, des réseaux et des sites, de sécurité. À cela il faut ajouter encore les nombreux dossiers de financement à réaliser auprès des contributeurs (Région, État, Département et autres organismes), sans omettre la gestion des permis de construire et demandes préalables de travaux des Arnolphiens. Mon agenda est très sollicité, mais la mission est passionnante »*, conclut Laurent Talon dont une bonne partie de ces premiers mois a été consacrée à la gestion du dossier de la maison médicale en lien avec les services du département des Yvelines.

# Nouvelle « Perspective » pour Audrey Lemal.



**U**ne carrière de 10 années d'attachée de presse très prenante, un foyer agrandi par la naissance de deux enfants et les confinements successifs ont amené Audrey Lemal à vouloir donner une autre dynamique à sa vie professionnelle, en complétant l'une de ses formations initiales, un BTS Design d'espace, par celle d'architecte d'intérieur de 2021 à 2023.

« En tant qu'architecte d'intérieur je travaille sur la conception, l'aménagement mais aussi sur la décoration de vos espaces. Personnellement, je suis sensible à l'utilisation de matériaux écologiques et biosourcés et à l'écoconstruction. À l'écoute de vos besoins et de vos envies, j'accompagne mes clients sur tous types de construction, que ce soit pour des particuliers (maison, appartement) ou des professionnels (bureaux, boutiques), sur des projets neufs ou de rénovation. Je peux piloter un projet global ou bien intervenir sur la rénovation d'une ou plusieurs pièces (cuisine, salle de bain, etc.) » précise la jeune cheffe d'entreprise à l'aube d'une nouvelle carrière à la tête de sa société dénommée « Perspective ».

Envie de créer ou de revisiter votre intérieur ?

[audrey@perspective-archi.fr](mailto:audrey@perspective-archi.fr) - 06 32 18 46 66 - Site : [perspective-archi.fr](http://perspective-archi.fr)

## La Boulange d'Élise et Alex.



**S**ous ce titre, ne se cache pas un nouveau commerce, mais une nouvelle enseigne. C'est en effet, la nouvelle dénomination de la boulangerie Merrifield, depuis son rachat par Élise et Alex Copin, le boulanger formé dans les lieux et salarié depuis près de 14 ans, le nouveau patron depuis le 15 juin dernier, avec son épouse Élise.

« À 20 ans, j'avais débuté une licence de gestion puis j'ai plaqué l'université pour faire ce que j'avais toujours voulu faire, devenir boulanger pour nourrir les gens ». Et depuis Alex est resté fidèle à ses convictions et ses valeurs.

### Retour à la tradition

« Ma première démarche a été de supprimer le pain blanc, notamment la baguette pour ne plus proposer que la « baguette tradition », dont la conception répond à des critères de qualité définis par décret et ne compte que 4 ingrédients de base : la farine de blé, de l'eau potable, du sel de cuisine et de la levure ou du levain, excluant ainsi tout autre additif, améliorants et conservateurs. Ma volonté est de vendre le même pain avec lequel je souhaite nourrir mes enfants », confie le patron, aussi papa de deux enfants. « Devant ce changement d'habitude demandé à nos clients, nous avons aussi de notre côté fait un effort. Après la suppression de la baguette de pain blanc vendue 1,10 €, nous avons abaissé le prix de la baguette tradition de 1,35 € à 1,10 €. Et nous avons étendu notre choix de nous passer des additifs à tous nos produits, pains et pâtisseries. À partir de différentes farines (blé, seigle, sarrasin, de meule, complète...) j'effectue mes propres mélanges. Tout est fabriqué 100% maison. La farine de blé est produite en Île-de-France. Je n'utilise que des produits bruts (lait, beurre...) et français. Les œufs proviennent de la ferme de Brouville à Saint-Martin-de-Bréthencourt », surenchérit Alex. Côté pâtisserie, les classiques ont toujours cours mais des nouveautés animeront la vitrine en fonction des saisons.

La farine de blé est produite en Île-de-France. Je n'utilise que des produits bruts (lait, beurre...) et français. Les œufs proviennent de la ferme de Brouville à Saint-Martin-de-Bréthencourt », surenchérit Alex. Côté pâtisserie, les classiques ont toujours cours mais des nouveautés animeront la vitrine en fonction des saisons.

**La Boulange d'Élise et Alex - 59 rue Charles-de-Gaulle - 01 34 85 28 65**

# Kellian Fauchè, 23 ans, président des jeunes agriculteurs de Saint-Arnoult.



## Comment devient-on aujourd'hui agriculteur ?

Mes parents sont agriculteurs. Depuis tout petit je suis dans les tracteurs. J'ai conduit mon premier tracteur de manière autonome dès l'âge de 15 ans. J'ai créé mon entreprise de travaux agricoles à l'âge de 19 ans. J'ai obtenu mon bac pro agricole par le biais de la VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience).

## Pourquoi avez-vous effectué les lourdes démarches requises par la VAE pour obtenir ce diplôme alors que vous êtes votre propre patron ?

Le fait d'avoir un diplôme cela me permettra de solliciter les subventions de l'État et de l'Europe. Cela coûte très cher de se mettre à son compte. La terre coûte chère et le matériel aussi. J'ai acheté cette année

mon premier tracteur. Il faut convaincre les banques de prêter aux jeunes agriculteurs. J'ai emprunté pour un tracteur d'occasion que je vais rembourser sur 7 ans.

## En quoi consiste votre travail ?

Actuellement je n'ai pas de terre. Je travaille celle des autres. J'ai 5 à 6 clients à l'année en fonction des cultures et de la météo. Certains ont des terres et des engins mais pas assez de main d'œuvre pour les conduire. D'autres ont des terres et pas d'engin ni de main d'œuvre. Et certains sont dotés de terre, d'engins et de bras, mais aujourd'hui, les fenêtres météo propices à la récolte se réduisent. Il faut vite mettre le fruit du labeur à l'abri. Il faut donc ponctuellement davantage de main d'œuvre. J'interviens dans ces trois cas de figure.

## Agriculteur est-ce un métier d'avenir ?

C'est un métier d'avenir bien-sûr, mais on risque de manquer d'agriculteurs pour nourrir le pays. Peu de jeunes s'installent et certains parents agriculteurs découragent leurs enfants d'épouser la profession, tellement le métier est difficile. Pour reprendre une ferme, cela se chiffre en plusieurs millions d'euros. Pour autant, notre syndicat croît en effectif. Sur notre canton nous sommes 34 adhérents, agriculteurs, ouvriers et étudiants. Nous allons au-devant de nos futurs adhérents.



## Terre.

À l'heure où l'agriculture est décriée (création de bassines, usage de produits phytosanitaires, pollution et érosion des sols, réchauffement climatique, maltraitance des animaux, ...), de jeunes agriculteurs succèdent à leurs aînés et se lèvent chaque matin pour nourrir la Nation. Entretien avec Kellian Fauchè, président du syndicat des jeunes agriculteurs de Saint-Arnoult qui regroupe le Sud-Yvelines.

Samedi 23 septembre à 19h  
Le Colombier

## Bal des jeunes agriculteurs de Saint-Arnoult.



Les jeunes agriculteurs des Yvelines, donc âgés de moins de 38 ans, sont regroupés en trois cantons : Houdan, Mantes-la-Jolie et Saint-Arnoult-en-Yvelines. Chaque année, chaque canton organise son bal des jeunes agriculteurs. Après les restrictions liées aux différents confinements, les jeunes agriculteurs de Saint-Arnoult renouent avec la tradition, et vous convient à les rejoindre à la salle des Fêtes Le Colombier, le samedi 23 septembre pour leur bal annuel. Au programme : moules-frites, buvette, musique, chants, danses, convivialité et bonne humeur. Ouvert à tous.

# LABAZ, l'appli des aides et bons plans pour les 15-25 ans.



La Région Île-de-France a lancé en juin 2023 LABAZ, son appli à destination des Franciliens de 15-25 ans. Gratuite et pensée pour les jeunes, LABAZ propose des aides et des bons plans à portée de main.

L'application LABAZ est entièrement personnalisable et présente de façon simple et fluide l'ensemble des bons plans, aides et dispositifs de la Région à destination de la jeunesse.

- Un coup de pouce financier pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle ?
- Une aide pour l'inscription au permis de conduire ?
- Des réductions dans vos enseignes préférées ou encore des jeux concours pour remporter des places pour un match ou un festival de musique ?

Tout est dans LABAZ !

### Qui peut s'inscrire sur l'application LABAZ ?

Tout le monde peut télécharger et découvrir l'application LABAZ sur son smartphone. Néanmoins, seuls les jeunes Franciliens de 15 à 25 ans pourront s'inscrire pour profiter des avantages.

### Quels sont les avantages ?

- 4 000 places à gagner pour la Coupe du monde de rugby

Pour fêter le lancement de LABAZ, 4 000 places sont à gagner pour assister à la Coupe du monde de rugby 2023 qui se tiendra, du 8 septembre au 28 octobre 2023.

Pour participer, rien de plus simple ! Téléchargez l'application, créez votre compte et laissez-vous guider.

- 100 euros offerts aux 15-17 ans dès la rentrée

Dès septembre 2023, 100 euros seront offerts aux utilisateurs de LABAZ âgés entre 15 et 17 ans.

Ils seront à dépenser pour une inscription dans un club de sport, des cours de musique et toutes sortes de bons plans sportifs et culturels. Encore une autre bonne raison de rejoindre LABAZ !

LABAZ : IOS et Android

## Offrez la randonnée à votre santé.



Aujourd'hui, toutes les études scientifiques s'accordent sur le fait qu'une activité physique régulière et d'intensité modérée, telle que la marche, apporte de nombreux bénéfices pour la santé. Fort de ce constat, l'association arnolpennienne Saint Arnoult Randonnée labellisée Rando Santé par la Fédération Française de Randonnée propose cette activité à celles et ceux désirant prendre soin de leur santé.

- Vous êtes capable de vous déplacer mais pour des raisons physiologiques, pathologiques ou psychologiques, vous vous déplacez plus lentement, moins longtemps et moins loin.
- Vous êtes atteint d'une pathologie ? Guéri ou en rémission ? Vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant, il vous fournira un certificat de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre, assorti le plus souvent de recommandations et de limites.
- Vous suivez un traitement ? Renseignez-vous auprès de votre médecin mais sachez que la randonnée pédestre peut faire partie intégrante de l'arsenal thérapeutique au même titre que votre traitement médicamenteux.
- Vous êtes bien portant mais votre médecin vous incite à pratiquer une activité physique régulière ? Il souhaite rompre cette sédentarité qui peut être responsable de tant d'infections graves.
- Vous vous sentez seul(e) ? Vous manquez de confiance ? Vous avez envie de vous retrouver et de partager un moment convivial ?

**Dans toutes ces situations, rejoignez sans plus tarder Saint Arnoult Randonnée.**

**Quand ?** Chaque samedi matin

**Contact : 06 87 01 55 12 - 06 31 08 08 17 - [sarrandonnee2@orange.fr](mailto:sarrandonnee2@orange.fr)**

## Un nouvel outil pour répondre aux demandes des associations.



La richesse d'une commune c'est aussi et avant tout celle de son tissu associatif, auquel la commune délègue en quelque sorte une partie de l'animation, tant culturelle que sportive. Une délégation toutefois accompagnée au quotidien par l'octroi de subventions (150 849 € en 2023), la mise à disposition de locaux (complexe sportif, Espace Culturel Victor Hugo, le Colombier, le Cratère...), et de matériels (barnums, tables, bancs, chaises, alimentation électrique...). Autant d'outils pour permettre aux Arnolphiens de s'épanouir, mais qu'il convient aussi d'entretenir (ménage, réparation, renouvellement). Jusqu'à maintenant les demandes de réparation, de maintenance ou tout simplement de

matériel adressées par les dirigeants d'association par mail ou par téléphone venaient alimenter un tableau Excel plus ou moins bien suivi et renseigné. Aujourd'hui, la commune propose « une porte d'entrée unique » à chaque association par le biais d'un logiciel. Cette nouveauté est en test depuis le mois de juillet par l'USSA et le bilan est satisfaisant. Outre cet accès centralisé, elle présente surtout les avantages de rediriger la demande directement auprès des services techniques de la commune concernés et le demandeur peut alors suivre la prise en compte de sa demande, son état d'avancement et son aboutissement. La demande est ainsi satisfaite par une plus grande réactivité des services techniques.

### Comment ça marche ?

Chaque association doit se créer un compte. Pour cela, en faire la demande auprès du service animation par mail, à l'adresse [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

### Et les Arnolphiens ?

Vous pourrez toujours signaler les anomalies constatées dans la commune (éclairage défectueux, trou dans la chaussée, arbre tombé, etc.), les services municipaux travaillent à intégrer les demandes reçues via le site internet de la commune et Iliwap directement dans ces outils sans passer par la création d'un compte trop lourd à gérer pour des demandes ponctuelles.

## La fin d'une époque, le début d'une autre... très bientôt.

À force d'en avoir entendu parlé, nombre d'Arnolphiens n'y croit plus. C'est pourtant cette année, en octobre, dans quelques semaines après la 40<sup>e</sup> brocante des commerçants et artisans de la commune, que la friche de l'avenue Henri Grivot n'existera plus. Les bâtiments actuels seront déconstruits. Le tempo, car il en existe toujours un à chaque étape, sera ensuite donné par le résultat des fouilles archéologiques qui s'en suivront. Hormis les potentielles galeries qui réunissaient les nombreuses caves médiévales, notre sous-sol cache-t-il un trésor du passé ?



## Modification de la circulation sur l'allée du Moulin.



**E**n date du 9 juin 2023, le conseil municipal a approuvé le plan d'aménagement des abords de l'opération immobilière dite du « Champ des Pommiers ».

La volonté de la commune est d'insérer au mieux cet ensemble d'habitations dans son environnement et de limiter ses impacts, notamment en termes de stationnement dans les rues adjacentes au programme.

Pour cette raison plus de 35 places de stationnement extérieures au nouveau bâtiment vont être créées aux abords du Champ des Pommiers dans les rues de la Chapelle-Saint-Fiacre et du Palais. Afin de maximiser ces possibilités, un réaménagement des trottoirs et la création de places de stationnement sont projetés.

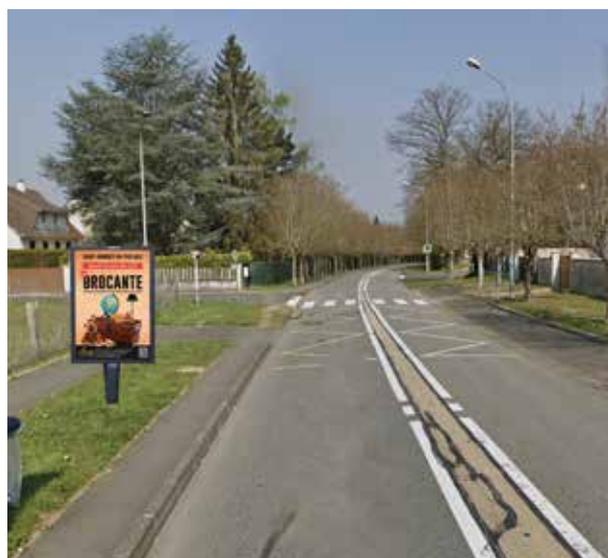
Pour se faire, sur la partie haute de l'allée du Moulin (côté Nord) un espace vert va être créé afin d'y adjoindre 3 places de stationnement, empêchant à l'avenir de rejoindre la rue de la Chapelle Saint-Fiacre via l'allée du Moulin. Sa partie centrale enherbée sera bitumée. L'Allée du Moulin demeure ainsi accessible depuis la seule rue de Nuisement.

Les travaux auront lieu entre le 28 août et le 11 septembre prochain. Période durant laquelle les riverains sont invités à se stationner en dehors de l'allée du Moulin, d'anticiper leurs déplacements et de prendre en compte que l'accès à leur logement pourra être ponctuellement rendu difficile.

## Pose d'un nouveau mobilier urbain de communication.



**I**nformer au mieux les Arnolphiens en mettant en place de nouveaux supports de communication, telle est l'ambition de la commune concrétisée par la pose de 12 planimètres double face, de nouveaux abribus, de deux collecteurs de piles et de deux journaux électroniques (Voir Éclair n°180). Les travaux de pose vont se dérouler durant ce mois de septembre et l'ensemble devrait être opérationnel courant octobre. Ce partenariat conclu avec la société Visiocom Outdoor s'accompagne également de la fourniture de deux nouveaux radars pédagogiques et de la conversion à l'énergie solaire des deux radars existants. Cette opération sera menée sans bourse déliée pour la commune en échange d'espaces publicitaires gérés par Visiocom Outdoor.



# Des produits frais et locaux 24h/24 au parc multimodal.



**U**n nouveau service est mis en place sur le parc multimodal de Longvilliers, proche de l'échangeur de Dourdan (A10- sortie n° 10). À la tête de l'exploitation agricole Patati Patata spécialisée dans la pomme de terre sur la commune d'Allainville-aux-Bois, Barbara et Xavier Charron y proposent leurs produits fermiers et locaux en libre-service 24h/24.

Un large choix de produits de qualité est offert, disponibles à toute heure du jour et de la nuit. Des pommes de terre savoureuses, des chips artisanales croustillantes, des pâtes au blé cultivé tout proche, des fruits et légumes de saison, ainsi que des jus de fruits frais n'attendent que vous dans ces casiers en libre-service.

Ce service très pratique s'adapte à la vie d'aujourd'hui. Finis les soucis liés aux horaires d'ouverture ou aux contraintes de temps. Vous pouvez désormais faire vos achats à l'heure qui vous convient. Les casiers facilement accessibles et sécurisés offrent une expérience d'achat fluide et agréable, en utilisant votre carte bancaire comme moyen de paiement.

Rendez-vous dès maintenant au parc multimodal de Longvilliers pour goûter à ces produits. Une nouvelle occasion de consommer local.

Atelier  
*Sophro-relaxation*  
Un voyage sensoriel

Sophrologie

Vibratoire

Sensoriel

Relaxation guidée



Mardi 19 Septembre  
Jeudi 12 Octobre  
Lundi 20 Novembre

20H-21H  
TARIF : 35€  
par atelier

Daphnée Bonnet, Sophrologue et Astrid Marchal, animatrice d'ateliers bien-être, vous accueillent pour un voyage sensoriel mêlant sophrologie, relaxation sonore et éveil sensoriel. Pendant une heure, vous vous relaxerez et voyagerez pour expérimenter une détente profonde.  
Réservez en ligne : [www.mapetitesophro.fr](http://www.mapetitesophro.fr)

Le lieu :  
Les Ateliers d'Astrid  
2 chemin de la Pente des Ruisseaux à Saint-Arnoult-En-Yvelines



## Une nouvelle aire de jeu au parc de l'Aleu.

**T**rès prochainement, les travaux sont en cours, une nouvelle aire de jeu sera accessible aux jeunes enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. Cet équipement financé par Rambouillet Territoires sera doté de 7 structures implantées sur un sol souple et d'une surface de 100 m<sup>2</sup> à l'entrée du parc de l'Aleu. Elle jouxtera la surface de jeu déjà existante destinée à leurs aînés. Ainsi les enfants d'une même famille pourront s'exprimer sur des équipements adaptés à leur âge, sous la surveillance des parents.



# La fin du ticket de caisse et de carte bancaire.



## Papier.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, les tickets de caisse et de carte bancaire ne sont plus imprimés systématiquement mais remis à la demande du client. Une nouvelle habitude à prendre.



**L**e ticket de caisse et de carte bancaire faisaient partie intégrante du quotidien des Français. Remis à l'issue d'un achat, il sert de preuve et comporte certaines informations, comme les coordonnées du professionnel, la désignation des produits achetés ou encore, la date et l'heure.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, ce reçu n'est plus imprimé automatiquement par les professionnels, mais seulement lorsque le client en fait la demande, quel que soient le montant et la nature de la transaction.

Il s'agit donc de la fin du caractère systématique de la distribution du ticket, et non de la suppression du ticket à proprement parler.

### Pourquoi limiter l'impression du ticket de caisse ?

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie

circulaire du 10 février 2020 et le code de l'environnement encadrent cette nouvelle obligation.

Cette mesure s'inscrit dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. L'objectif est ainsi de diminuer l'impact écologique des opérations de paiement, en luttant contre la production de déchets. Ce sont, chaque année, 12,5 milliards de tickets de caisse qui sont imprimés en France.

Le but est aussi de limiter l'exposition de la population aux substances dangereuses pour la santé présentes sur la majorité des tickets imprimés.

### Quels sont les tickets concernés ?

Sont concernés par la fin de l'impression et la distribution automatique à chaque passage en caisse :

- les tickets dans les surfaces

de vente et dans les établissements recevant du public,

- les tickets de carte bancaire,
- les tickets délivrés par des automates,
- les bons d'achat et tickets visant à la promotion ou à la réduction des prix d'articles de vente dans les surfaces de vente.

### Les exceptions

Certains tickets ne sont pas soumis à cette nouvelle obligation :

- les tickets de caisse ou autres documents de facturation remis aux consommateurs sur lesquels sont mentionnées l'existence et la durée de la garantie légale de conformité, par exemple, lors de l'achat d'appareils électroménagers ou de téléphonie,
- le cas où la réglementation impose la remise au consommateur d'un ticket, par exemple : les produits qui doivent être pesés, les prestations de service dont le montant est supérieur à 25 euros ou encore, les prestations dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration,
- les opérations de paiement par carte bancaire annulées ou n'ayant pas abouti,
- certains tickets émis par des automates, comme les tickets de péage ou de parking.

### L'affichage en caisse

Le commerçant doit informer les clients par voie d'affichage, à l'endroit où s'effectue le paiement, qu'il est possible d'obtenir son ticket s'il en fait la demande.

# Un été aux destinations multiples.



## Évasion.

Les agents du service jeunesse de la commune ont multiplié les activités et fait preuve d'imagination pour permettre aux jeunes Arnolphiens de voyager, s'amuser, bouger et le tout en s'instruisant sans même qu'ils s'en rendent compte. Gagnants sur toute la ligne.



**D**urant les deux mois d'été, le voyage aura été au cœur des animations mises en place pour la cinquantaine d'enfant accueillie chaque jour à l'accueil de loisirs Les Copains d'Abord. Chaque matin de juillet, un avion spécialement affrété leur a permis de découvrir diverses contrées (tenues locales,

la langue, l'hymne national, us et coutumes, danses locales...). En août, le voyage a été présent à travers des différents univers liés aux animaux : la préhistoire, les contes, la ferme et le monde fantastique. Les enfants se sont également rendus dans les différents parcs et lieux à thèmes de la région.

Les expériences ont également été multiples pour les adolescents de l'Espace Jeunes avec en moyenne deux sorties par semaine, dont un stage d'équitation de 4 jours, du karting, de l'accrobranche, un parcours aquatique et de nombreux ateliers culinaires et scientifiques.



# Vie active rime avec vie associative et sportive.



## Adhésion.

Il est de coutume de prendre de bonnes résolutions en début d'année en janvier, mais aussi en début de saison, qu'elles soient sportive ou associative. Le mois de septembre est particulièrement propice à cet engagement et le forum des associations est le lieu idéal pour se lancer.

Pour cette nouvelle rentrée de septembre, votre magazine municipal l'Éclair s'accompagne du n°3 du guide semestriel « Vos Rendez-Vous ». Vous y puiserez les animations prévues sur la commune sur la période allant de septembre 2023 à février 2024. Mais surtout, ce fascicule de 76 pages servira à vous donner une idée précise de l'offre présente sur la commune. Il contient en effet les coordonnées de tout le tissu associatif arnolphiens, soit 50 associations et sections. Faites votre choix. Il n'y a plus qu'à.



## Les Tickets Jeunes : une aide financière.

La municipalité de Saint-Arnoult-en-Yvelines propose aux jeunes de moins de 21 ans des Tickets Jeunes valables pour les activités sportives et culturelles arnolphiennes.

### Les Tickets Jeunes :

- Facilitent l'accès à la pratique des activités sportives et culturelles aux jeunes de la commune
- Permettent d'alléger le budget des familles en période de rentrée scolaire
- Encouragent la découverte de nouvelles activités
- Soutiennent la vie associative

Ce dispositif se présente sous la forme nominative d'un

Ticket Jeunes Culture et d'un Ticket Jeunes Sport d'une valeur faciale de 20 €, soit 40 € par enfant dans le cas de l'utilisation des deux tickets jeunes.

Les Tickets Jeunes sont valables jusqu'au 15 novembre de chaque année auprès des associations et structures partenaires.

### Pièces à fournir obligatoirement au moment du retrait des Tickets Jeunes :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, téléphone)
- Carte d'identité de l'enfant ou livret de famille



**Forum des associations - Gymnase du complexe sportif rue de Nuisement  
Samedi 9 septembre de 10h à 17h - Restauration sur place**

# Deux nouveaux rendez-vous !



## Encore !

Alors que certains avaient prédit la fin du papier avec l'avènement des écrans, le livre ne s'en porte que mieux. C'est bien la raison pour laquelle votre médiathèque vous invite à découvrir une partie de sa collection par l'arrivée de deux nouveaux rendez-vous mensuels.

**S**éduire davantage de lecteurs, amener à la lecture les plus petits par le biais du jeu et d'ateliers manuels, multiplier les envies de venir à la médiathèque, susciter les occasions d'échanger avec d'autres personnes, les raisons ne manquent pas pour passer la porte de la médiathèque Les yeux d'Elsa, et ce sans bourse déliée, puisque toutes ces services sont offerts. Pour cette rentrée, deux nouvelles occasions, une pour les enfants et l'autre à destination des adultes sont proposées. À vos agendas !

### Les lectures de Julie

À raison d'une séance de 30 minutes par mois le mercredi à 14h, les enfants (sans limite d'âge) sont conviés à écouter Julie, votre bibliothécaire. Au programme : lecture d'histoires depuis l'espace détente pour le plaisir d'écouter des albums, des contes, des kamishibais, des courts romans ou des extraits !

Pour découvrir la littérature jeunesse sous toutes ses formes.

### Les rencontres de la Média

Dédiée aux adultes, cette nouvelle activité prend place sur le créneau du jeudi de 15h à 16h30, également une fois par mois. L'objectif premier est le plaisir de se retrouver le temps d'un moment convivial, pour échanger quelques mots et quelques idées de lectures autour d'un café ou d'un thé. Une activité différente sera proposée chaque mois : dictée, jeux de société, atelier créatif, café littéraire.... Rien n'est arrêté, vos envies resteront la priorité.

**Vous ne pouvez pas venir à pied ? Aucun problème, dites-le-nous et on viendra vous chercher à votre domicile gratuitement !**

**Les rendez-vous de septembre :**

**Mardi 5 septembre**  
20 h : Cultur'apéro.

**Samedi 9 septembre**  
10h à 17h : Forum des associations.

**Mardi 12 septembre**

Navette de prêts.

**Mercredi 20 septembre**

14h : Lectures de Julie.

**Judi 21 septembre**

15h à 16h30 : Les rencontres de la Média.

**Mardi 26 septembre**

Navette de prêts.

**Samedi 30 septembre**

10h30 : BB lecteurs « langues des signes ».

**Mardi 3 octobre**

9h15 et 10h30 : BB lecteurs « langues des signes ».

## NE MANQUEZ PAS LA DATE

Retrouvez à la médiathèque et sur son site Internet les flyers des animations BB lecteurs, les Lectures de Julie, Créa'lectures et les Rencontres de la Média.

**Restez connectés à la médiathèque via Facebook !**



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - [mediatheque@say78.fr](mailto:mediatheque@say78.fr) / [mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)  
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

# La ruelle Triquedame ?



## Toponymie.

Qui en passant ruelle Triquedame ne s'est pas interrogé sur la signification du nom de cette voie qui fait certainement partie des plus anciennes de la commune ?



**D**ans son ouvrage de 1932 intitulé « Histoire de Saint-Arnoult », préfacé par Monseigneur Roland-Gosselin, Évêque de Versailles et dont le produit de la vente était destiné à la restauration du clocher de l'église Saint-Nicolas, G.R.C.\* rappelle que « *La Ruelle Triquedame était proche du siège de la justice* ». « *Triquer les Dames n'était pas le fait d'exécuter les pénitences* » ? Le sens accordé à « trique » étant alors le gros bâton pour frapper. À moins que « trique » soit pris dans son sens rabelaisien, accolé à Dame, il désignerait alors une ruelle peu recommandable... Pour les yeux les plus chastes, le

dictionnaire étymologique Robert nous apprend que Triquedame s'écrit également Trique-Madame ou Trippe-Dame, une autre appellation commune de l'Orpin blanc, une plante rhizomateuse de la famille des SEDUM que l'on trouve principalement sur les rocailles et les vieux murs. Les pierres entourant l'église étaient-elles couvertes d'Orpin blanc ? Toujours est-il qu'on en trouve aujourd'hui. Ce qui est vraisemblable, c'est que cette ruelle fait partie du réseau de desserte le plus ancien de la commune. Il faut d'ailleurs remonter en 1545 et 1564 pour retrouver l'appellation Trippe-madame ou Trique-Madame. En 1866, Victor Hugo écrivait : « *Il avait vu des Trique-Madame*

*en fleur, chose assez rare pour la saison* », (Les Travailleurs de la mer, 1866, page 124).

En page 252 des « Grandes heures de la cuisine française (1964) : « *Trippe-Madame (...). Très employée au XII<sup>e</sup> siècle dans les salades, on l'a complètement abandonnée depuis comme aliment* » (Éluard-Valette).

La bienséance voudrait nous inciter à retenir cette version botanique de Triquedame. Mais chacun est libre de faire son choix voire de trouver une autre explication à cette énigme.

\* : Qui se cache derrière ces initiales G.R.C ? La réponse le mois prochain.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Avant de prendre à leur tour la direction des vacances bien méritées, le personnel d'entretien des écoles a mis les salles de classe sens dessus dessous afin d'assurer la propreté des lieux. Le préau de l'école Guhermont a fait l'objet d'une attention toute particulière des peintres municipaux. D'autres interventions ont été réalisées en extérieur.

Victime de détérioration, le portail du cimetière est de nouveau opérationnel après remise en état par les agents municipaux.



Non, l'éclairage n'a pas été changé dans le préau Guhermont. Les deux peintres municipaux ont tout simplement remis en peinture les murs, les boiseries et le sol, sanitaires compris.



C'est certes une constante, mais la tâche reste ardue pour le personnel communal des écoles. Chaque salle de classe fait peau neuve lors des vacances estivales, du mobilier, aux murs en passant par tous les supports pédagogiques.



La pose de nouveaux projecteurs Leds acquis auprès d'une société arnolphiennaise a permis de sortir la rue Saint-Benoît de l'obscurité.



Pour venir temporairement à bout de la végétation poussant entre les pavés sans pour autant les désolidariser (conséquence d'un désherbage mécanique) et sans utiliser de désherbant, les agents de la commune ont recouru à la flamme.



Fournie par l'agglomération Rambouillet Territoires, une cinquantaine de points d'attache pour les deux roues a été disposée en divers endroits de la commune en complément de ceux déjà en place. Allez hop, on enfourche son vélo !



# La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations » ou à l'issue de chaque conseil municipal.



**Question >**

*La sente aux Mulets aurait besoin d'un nettoyage et de taille de sa végétation.*

**Réponse :** Les agents des espaces verts sont intervenus sur cet axe de circulation propice à la mobilité douce.

**Question >**

*On constate une recrudescence de rats rue des Parisii en provenance du terrain où était implantée la ferme pédagogique. Qu'envisage de faire la mairie ?*



**Réponse :**

La commune ne peut intervenir sur le domaine privé. De plus cette parcelle de terrain se situe sur la commune de Rochefort.



**Question >**

*La commune accorde-t-elle une aide financière pour l'installation d'un récupérateur d'eau ?*

**Réponse :** La commune n'accorde pas d'aide financière pour la pose de récupérateurs d'eau, mais a relayé celles apportées par la région Île-de-France et l'agglomération Rambouillet Territoires dans l'édition de juin 2023 de l'Éclair, téléchargeable sur le site internet de la commune à la rubrique Mairie > Publication

**Question >**

*Pour avoir tenté l'expérience, la rue des Gâtines n'est pas assez large pour être remontée à vélo lorsqu'on y croise une voiture. Je suggère que la signalisation autorisant aux cyclistes de la prendre à contre-sens soit enlevée pour plus de sécurité.*



**Réponse :**

Cette remarque a été prise en compte pour une action à venir en lien avec les différents services municipaux concernés.



**Question >**

*En venant de Chartres, l'entrée de la commune est fleurie. Ce n'est pas le cas lorsque l'on vient de Rochefort. Pourquoi cette différence ?*

**Réponse :** Cette entrée de la commune sera prise en compte à l'occasion de la 3<sup>e</sup> campagne de plantation de bulbes cet automne.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

## Majorité municipale

### Nous avançons avec votre soutien ... Saison 3, Épisode 9.

À mi-mandat, nous avons déjà accompli et lancé de nombreux projets. Grâce à vous, chères Arnolphiennes et Arnolphiens, vos encouragements nous ont permis d'avancer rapidement en collaboration avec les services de l'État, du Département, de la Région, de la Communauté d'Agglomération et avec les agents de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Le projet de réaménagement de l'avenue Henri Grivot suit son plan initial, avec la déconstruction du site prévue pour fin septembre 2023. Ce projet apportera des logements en plein centre-ville, un parking public, une nouvelle halle pour le marché, ainsi qu'une zone de vie pour se restaurer ou prendre un café.

Le nouveau projet de maison médicale démarre également en septembre par le vote du Conseil départemental qui officialisera ce que nous vous avons annoncé depuis plusieurs mois.

Pour ce qui est de la loi SRU, nous continuons à mettre en place les éléments nécessaires pour réduire l'amende qui pèse sur la commune, un héritage de l'ancienne municipalité qui a été sanctionnée pour son manque d'initiative.

Dans le domaine sportif, nous travaillons à répartir les aides pour moderniser nos équipements, à investir, à trouver des solutions innovantes de financement pour développer davantage les activités sportives.

Afin de faciliter l'interaction entre la mairie, les associations et les écoles, nous avons mis en place un outil leur permettant de soumettre des demandes et de les suivre en temps réel.

La mairie est aussi ouverte plus souvent qu'elle ne l'était par le passé, pour votre confort et notamment pour réduire le temps des demandes de titres sécurisés.

Trois journaux électroniques seront installés dans la ville, à l'intersection de l'avenue Henri Grivot et de la rue des Remparts et devant la mairie. Nous procédons également au renouvellement de tout le mobilier urbain d'affichage ainsi que de certains abris de bus.

Pour la rentrée des classes et avec le précieux concours de nos services techniques et agents de la mairie, un gros travail d'entretien et de réparation a été réalisé dans les écoles et les infrastructures sportives pendant les vacances pour notre bien être à tous.

Et bien entendu, en parallèle, nous poursuivons les projets tels que « Petites Villes de Demain », la Porte de Chartres, les écoles, les gymnases, et bien d'autres encore... que nous vous promettons de lancer avant la fin du mandat.

Bonne rentrée à vous !!

## Opposition municipale

### Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

En trois ans, cette triste majorité a tout détruit.

Les projets comme la maison médicale dont on n'entend plus parler, les services qui sont à l'agonie. Les recrutements se multiplient, non pas pour améliorer les services rendus, mais uniquement pour remplacer les départs. Une véritable hémorragie qui marque la défiance des agents vis à vis des élus. Beaucoup ne restent que quelques mois puis

fuiet, effarés par la vacuité de cette équipe qui ne sait pas gérer une commune et privilégie des intérêts privés.

Face à ce désastre, il ne reste plus aux élus que la menace et l'invective, vis à vis des agents, des élus de l'opposition et des habitants qui essaient de poser des questions au Conseil. De tristes scènes qui se répètent sans cesse.

A tel point qu'ils auto-censurent maintenant les enregistrements du Conseil, pour masquer que ce sont eux qui perdent leurs nerfs et sont incapables de faire face à leurs responsabilités.

Un jeu de dupes dont les habitants et la commune sont perdants.

## Saint-Arnoult et Vous



Saint Arnoult et Vous

### Conflit d'intérêt ? Suite...

Dans l'éclair de juillet, nous alertions sur le réaménagement du quartier des pommiers, de la « privatisation » de l'allée du moulin, décidés sans concertation.

Malgré des paramètres dissimulés par la majorité, nous sommes en mesure de vous confirmer que ladite allée a été classée dans le domaine public communal en 2006 **après enquête publique** avec **commissaire enquêteur**, réunion publique, réunion avec les riverains et "main levée des hypothèques de certains copropriétaires".

Réglementairement, cette **allée a été transférée par acte notarié avec une réserve particulière sur l'acte de cession.**

Considérant ces derniers éléments, la délibération 2023/33 visant à modifier cette allée communale est donc irrégulière.

Aussi, nous avons demandé au maire de sursoir cette décision estimée à 43 846 € et **d'entamer une consultation avec la population** dans le respect de la procédure initiée en 2006.

À vos côtés pour porter votre voix, nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

## Rencontres Citoyennes

TEXTE NON PARVENU.

## Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de septembre, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-end sont au programme. Contactez Gilles et consultez le site pour les précisions.



Consultez le planning des sorties sur le site Internet : [www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties)

**CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - [www.randonnee78.fr/saint-arnoult](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult)**

### Samedi 2 septembre

**9h à 11h :** Permanence UFC Que Choisir. Accompagnement dans les litiges de consommation. Espace Culturel Victor Hugo.

**20h47 :** Soirée Ludos avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

### Vendredi 8 septembre

**11h - 12h et 15h - 16h :** Initiation de Qi Gong et Tai Chi Chuan avec l'Association Arnolphiennne de Tai Chi Chuan. Parc de l'Aleu. Gratuit.

Contact : 06 14 28 21 54 - 06 98 84 42 80.

### Samedi 9 septembre

**10h à 17h :** Forum des associations. Complexe sportif.

**14h - 15h30 :** Initiation de Qi Gong et Tai Chi Chuan avec l'Association Arnolphiennne de Tai Chi Chuan. Parc de l'Aleu. Gratuit.

Contact : 06 14 28 21 54 - 06 98 84 42 80.

### Dimanche 10 septembre

**8h à 18h :** Marathon du blanc. Concours de pêche avec les Amis de l'Hameçon. Tarif : 15 €. Inscription : 06 89 13 91 79.

### Judi 14 septembre

**20h :** Conseil municipal. Le Colombier.

### Vendredi 15 septembre

**20h47 :** Open Ludos avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

### Dimanche 17 septembre

**12h à 13h :** Forum de la paroisse. Église Saint-Nicolas.

Contact : [secretariat@paroissessaintarnoult.fr](mailto:secretariat@paroissessaintarnoult.fr)

### Samedi 23 septembre

**19h :** Bal des jeunes agriculteurs de Saint-Arnoult. Le Colombier (voir page 13).

### Dimanche 24 septembre

**12h30 :** Loto des Amis du HPR. Le Colombier.

### Samedi 30 septembre

**8h à 19h :** Brocante de l'ACASA.

**9h30 à 13h30 :** Démonstration de Qi Gong et Tai Chi Chuan, épée et poussée de mains par l'AATCC lors de la brocante.

Rue Charles-de-Gaulle.

### Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

**14h à 15h30 :** Initiation de Qu Gong et Tai Chi Chuan par l'AATCC. Parc de l'Aleu. Gratuit. Contact : 06 14 28 21 54 - 06 98 84 42 80.

### Vendredi 6 octobre

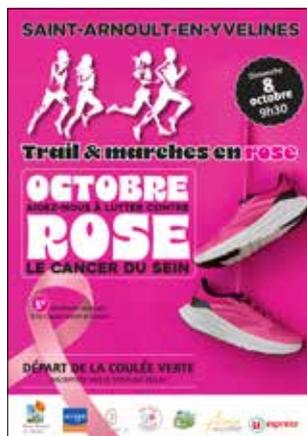
**19h30 :** Cérémonie de remise des médailles du travail et accueil des nouveaux arrivants. Le Colombier. Inscription [ac@say78.fr](mailto:ac@say78.fr)

### Dimanche 8 octobre

**12h à 18h :** Banquet des aînés offert par le CCAS. Le Colombier. Réservation à partir du 19 septembre auprès du CCAS au 01 30 88 25 20 - 01 30 88 25 34.

**14h à 17h :** Répare-café. Salle Paul Verlaine. Contact : [hubert.calu@orange.fr](mailto:hubert.calu@orange.fr)

## Trail et marches en faveur d'octobre rose



### Dimanche 8 octobre - 9h30

#### Rendez-vous à la Coulée verte

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent en France et représente la première cause de décès par cancer chez la femme. C'est pourquoi il est important de ne pas avoir peur d'en parler, de s'informer et de se faire dépister.

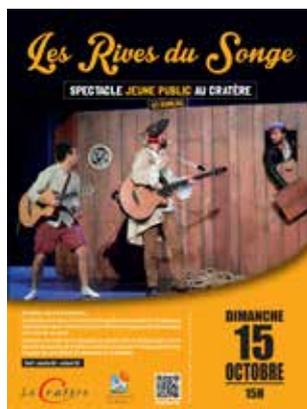
Inciter au dépistage est l'objet de la campagne Octobre Rose. Simple et 100% remboursé, le dépistage doit être fait tous les deux ans, dès 50 ans.

À quand votre prochain rendez-vous chez la radiologue ?

**Inscription dès 8h sur place 5€ minimum reversés à la Ligue contre le Cancer.**

## Les Rives du Songe - Spectacle Jeune Public et Familial

### Dimanche 15 octobre - 15h - Le Cratère



Un enfant a du mal à s'endormir...

À la frontière des rêves, il rencontre trois gardiens du sommeil qui l'embarquent à bord de leur navire. Commence alors le début d'un voyage musical et onirique sur la mer de ses rêves.

Sévère enseignant, marchands de rêves ou pirates loufoques au grand cœur, les gardiens prennent la forme des chimères de l'enfance pour traverser avec le spectateur les angoisses, les envies, les peurs et les joies qui en émanent.

L'aventure musicale qui accompagne ce périple drôle et poétique joue avec la diversité des genres, de la valse au métal en passant par le swing, pour incarner l'ampleur des possibilités émotionnelles de la musique.

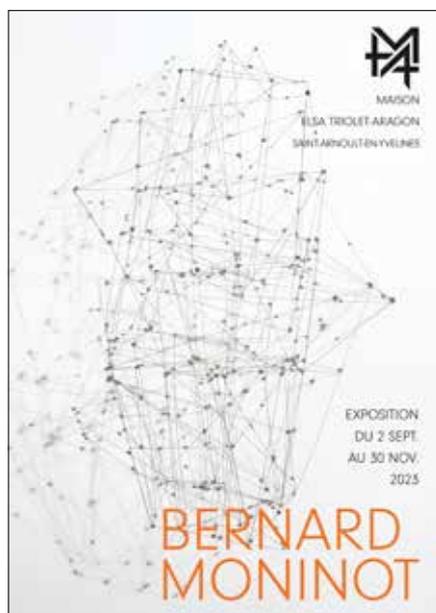


**Tarif : adulte 8 € - enfant 5 €. Réservation : [billetweb.fr/les-rives-du-songe](http://billetweb.fr/les-rives-du-songe)**

# Maison Elsa Triolet-Aragon

## Exposition Bernard Moninot

Du 2 septembre au 30 novembre



« Cela se passe en 1971, j'avais fait la connaissance d'un jeune homme appelé Bernard Moninot, personne encore n'en savait rien, ou presque, pour moi en tout cas c'était une révélation ». Un demi-siècle après ces mots d'Aragon, le jeune homme est devenu un grand artiste et propose chez l'écrivain une exposition de ses œuvres récentes, explorant le temps, l'espace et les phénomènes naturels comme le vent où il s'agit de faire advenir le dessin.

Sur réservation - Tarif unique : 5€ (parc compris)

Tous les jours de 14h à 18h.

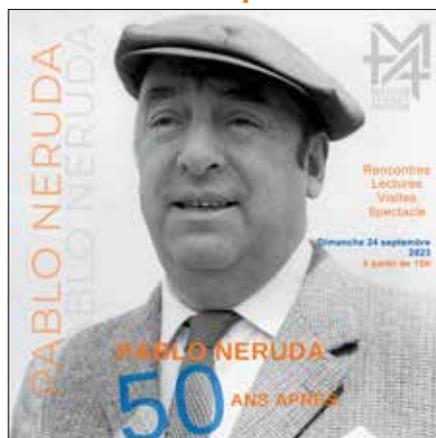
## Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 14h à 18h

Ouverture de la maison Elsa Triolet - Aragon.

## Pablo Neruda : 50 ans après

Dimanche 24 septembre 16h



Alors que son pays sombrait dans la dictature au lendemain du coup d'État du 11 septembre, Pablo Neruda disparaissait le 23, laissant le pays orphelin d'un de ses plus grands génies. Ami intime d'Aragon et d'Elsa Triolet, le prix Nobel de littérature sera fêté le 24 septembre 2023 en cette maison de Saint-Arnoult-en-Yvelines qu'il a connue et marquée de son empreinte. Avec Stéphanie Decante et Erik Orsenna, avec Valentin Fruitier et la Compagnie Serge Barbuscia, fêtons Neruda !

Table ronde, lectures et spectacle : Tango Neruda. Piazzolla, Picasso, Neruda.

Sur réservation - Tarif : 15€

Moulin de Villeneuve, rue de Villeneuve

[www.maison-triolet-aragon.com](http://www.maison-triolet-aragon.com) - Tél : 01 30 41 20 15

E-mail : [info@maison-triolet-aragon.com](mailto:info@maison-triolet-aragon.com)

# État Civil

## Nos nouveau-nés

ORSEAU Jules, le 21/06/2023

CAVALIER BARBARY Romy, le 26/06/2023

PELLICANO Ava, le 3/07/2023

## Ils nous ont quittés

ANTOINE Patrick, le 22/06/2023

LOBY veuve RAMEY Gilberte, le 11/07/2023

## Ils se sont mariés

PATTEEUW Corentin et DA CUNHA TEIXEIRA Estelle, le 17/06/2023

KEITH Julien et HÉRY Joanne, le 24/06/2023

MEURGER Arnaud et AUGUSTIN Claudie, le 8/07/2023

Cinéma **Le Cratère**

Ce mois-ci le programme de votre cinéma ne vous sera délivré que sous format numérique.

[www.lecratere.net](http://www.lecratere.net)

Jolie PROD

A poster for 'Jolie Soirée Cinéma'. It features a film reel, a pair of glasses, and a bucket of popcorn. The text includes '100% LOCALE', 'JOLIE SOIRÉE CINÉMA', 'SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 • 20h30', 'CINÉMA LE CRATÈRE • SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES', 'PROJECTION DE COURTS-MÉTRAGES', 'RENCONTRE AVEC LES ÉQUIPES DES FILMS', and 'BILLETTERIE EN LIGNE ET SUR PLACE • INFOS : WWW.JOLIEPROD.FR'.



# BROCANTE !

**Samedi 30 septembre 2023**

**SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES**



*Acasa*  
ASSOCIATION  
COMMERCANTS & ARTISANS  
*Saint Arnoult en Yvelines*

**INSCRIPTIONS :**  
**[www.acasa-asso.fr](http://www.acasa-asso.fr) / 06 01 77 74 30**  
**[acasa.brocante@gmail.com](mailto:acasa.brocante@gmail.com)**

